

ROSE

IMMOBILIER

TRANSACTION · LOCATION · CONSEIL



HONORAIRES DE TRANSACTION

APPARTEMENTS – MAISONS – TERRAINS

PRIX DE VENTE DU BIEN	HONORAIRES TTC à la charge de l'acquéreur
Jusqu'à 105.000 €	9.000 €
De 105 001 à 200.000 €	12.000 €
De 200 001 à 300.000 €	15.000 €
De 300 001 à 500.000 €	20.000 €
Au delà de 500 001 €	Nous consulter



HONORAIRES DE LOCATION

HABITATION PRINCIPALE – PLAFONDS LÉGAUX 2026

PRESTATIONS	ZONE TRÈS TENDUE (ex : Paris, petite couronne et certaines communes)	ZONE TENDUE (ex : Strasbourg et certaines communes)	RESTE DU TERRITOIRE
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	12,10 € TTC / m ² de surface habitable	10,09 € TTC / m ² de surface habitable	8,07 € TTC / m ² de surface habitable
État des lieux d'entrée	3,03 € TTC / m ² de surface habitable	3,03 € TTC / m ² de surface habitable	3,03 € TTC / m ² de surface habitable

La part imputée au locataire ne peut excéder celle imputée au bailleur pour les mêmes prestations.



AUTRES PRESTATIONS

Estimation de votre bien	150 € HT
Rédaction de compromis de vente	500 € HT

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE,
À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE PROJET IMMOBILIER.

ROSE IMMOBILIER – SARL au capital de 1 000 € – Siège social : 2 rue de la Forêt, 67113 Blaesheim
Carte professionnelle Transaction n° CPI 6701 2020 000 045 369 délivrée par la CCI Alsace Eurométropole
Garantie financière : GALIAN – 89 rue de la Boétie, 75008 Paris – RCP : MMA IARD
Les honoraires sont exprimés toutes taxes comprises (TTC) et s'entendent au taux de TVA en vigueur.